



Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Service des finances – bureau de la paie

**Horaire de la paie destiné aux membres
du personnel enseignant suppléant
Année scolaire 2022-2023**

Tâches travaillées pour la période de travail	Date de paiement
du 28 août au 10 septembre	le 23 septembre
du 11 septembre au 24 septembre	le 7 octobre
du 25 septembre au 8 octobre	le 21 octobre
du 9 octobre au 22 octobre	le 4 novembre
du 23 octobre au 5 novembre	le 18 novembre
du 6 novembre au 19 novembre	le 2 décembre
du 20 novembre au 3 décembre	le 16 décembre
du 4 décembre au 17 décembre	le 30 décembre
du 18 décembre au 31 décembre	le 13 janvier
du 1 janvier au 14 janvier	le 27 janvier
du 15 janvier au 28 janvier	le 10 février
du 29 janvier au 11 février	le 24 février
du 12 février au 25 février	le 10 mars
du 26 février au 11 mars	le 24 mars
du 12 mars au 25 mars	le 6 avril
du 26 mars au 8 avril	le 21 avril
du 9 avril au 22 avril	le 5 mai
du 23 avril au 6 mai	le 19 mai
du 7 mai au 20 mai	le 2 juin
du 21 mai au 3 juin	le 16 juin
du 4 juin au 17 juin	le 30 juin
du 18 juin au 1 juillet	le 14 juillet
du 2 juillet au 15 juillet	le 28 juillet
du 16 juillet au 29 juillet	le 11 août
du 30 juillet au 12 août	le 25 août
du 13 août au 26 août	le 8 septembre